



**Appel à candidature pour la sélection des 2000 Jeunes entrepreneurs agricoles cibles  
du PDI-CVA.**

N° 227 /MAEP/PDI-CVA/RAF/SCVA /SD

13 MAI 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante « renforcement de capacités du secteur privé volet entrepreneuriat agricole des jeunes et femmes », le Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles (PDI-CVA) en partenariat avec les structures stratégiques de sa mise en œuvre procède au recrutement des bénéficiaires. La cible éligible est constituée des Jeunes entrepreneurs (aspirants),

Le présent appel à candidature est lancé pour recruter les jeunes entrepreneurs potentiels,

❖ **Conditions à remplir par les jeunes aspirants**

- Être de nationalité béninoise ;
- Être âgé de 18 à 35 ans ;
- Avoir au moins le certificat d'étude Primaire ;
- Manifester la ferme volonté de s'installer dans la Zone d'Intervention du Projet ;
- Présenter une idée de projet touchant les chaînes de valeur cibles du PDI-CVA ;
- Être disposé à se conformer aux exigences du PDI-CVA dans le processus d'instruction et de mise en œuvre du projet ;
- Aspirer à initier une entreprise individuelle ;
- Être immédiatement disponible après la sélection à suivre le processus de capacitation;
- Être disponible et sans aucune contrainte pour séjourner dans un centre de formation pendant 02 mois sous régime internat.

❖ **Dossier de candidature**

- un formulaire de candidature à retirer à la Cellule Communale des ATDA;
- une lettre de motivation adressée au DG ATDA de son pôle (ressort territorial) ;
- une photocopie simple de la Carte d'Identité Nationale, du Certificat d'Identification Personnelle (CIP), ou Passeport en cours de validité;



- une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou copie simple de l'acte de naissance sécurisé;
- Une copie du dernier diplôme obtenu, ou un certificat de scolarité de la dernière classe fréquentée ;
- Une copie simple des attestations de formation ou de stage technique ou professionnelle ;
- Une attestation de résidence datant de moins de trois (3) mois ;
- Un engagement sur l'honneur à suivre les exigences du PDI-CVA dans le processus d'instruction et de mise en œuvre des plans d'affaires ;
- Une preuve de détention foncière (contrat de bail, acte de donation, ADC, TF, convention, acte de mise à disposition, ....)

#### ❖ Lieu et date limite de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures sont déposés sous pli fermé dans les cellules communales contre récépissé de dépôt indiquant l'heure et la date.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **30 juin 2025 à 12h00** délai de rigueur.

**NB** : Les candidatures féminines et des personnes vivant avec un handicap sont vivement encouragées.

Seuls les postulants dont les dossiers sont jugés recevables par le comité de sélection seront convoqués pour les phases suivantes du processus.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à l'Unité de Gestion du Projet au numéro de téléphone suivant : **(+229) 01 62 76 34 11**.



**Dr. Ir. Idrissou BAKO**  
(Coordonnateur National)